

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06 avril 2021

Ségur de la Santé : Olivier Véran annonce le soutien par l'Etat de 240 millions d'euros au projet du CHU de Bordeaux

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a réuni ce mardi 6 avril 2021 l'ensemble des acteurs de santé locaux, la direction de l'hôpital et les élus engagés dans le projet de modernisation du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux et a annoncé le soutien financier par l'Etat du projet à hauteur de 240 millions d'euros. Après Cosne-Cours-sur-Loire, Nancy et Tours, ce projet hospitalier de grande ampleur est l'un des tous premiers à bénéficier du plan d'investissement massif dans les hôpitaux et le système de santé porté par le Gouvernement dans le cadre du Ségur de la Santé.

En juillet 2020, à l'occasion de l'accord du Ségur de la santé signé par une majorité d'organisations syndicales et après une très large concertation, le Gouvernement a pris l'engagement de soutenir notre système de santé avec la revalorisation de plus d'1,8 million de professionnels des établissements de santé et des EHPAD, ainsi qu'un plan d'investissement inédit de 19 milliards d'euros.

Le projet du CHU de Bordeaux est ainsi l'un des premiers projets de santé à bénéficier des nouvelles dispositions du Ségur de la Santé en matière d'investissement dans le cadre du plan présenté le 9 mars 2021 par le Premier ministre.

Un projet majeur pour le système de santé en région Nouvelle Aquitaine

Reconnu pour l'excellence de ses équipes médical et pôle de recherche et d'innovation marqué par un IHU et une IDEX, le CHU de Bordeaux accueille chaque année près d'un million de patients, prodiguant aussi bien les soins de proximité aux habitants de la métropole bordelaise que les soins spécialisés et de pointe au niveau régional, national et même international pour certaines spécialités.

Malgré tout, le CHU de Bordeaux présente le 31ème taux de vétusté sur les 32 CHU français. Une modernisation d'ampleur de l'ensemble du CHU est donc nécessaire pour dessiner le visage du nouveau CHU de Bordeaux et maintenir cette excellence, soutenir l'innovation, améliorer les conditions d'accueil des patient et donner des conditions de travail adaptées aux soignants.

Au total, le CHU de Bordeaux va investir plus d'1,1 milliards d'euros en 10 ans pour se transformer à travers des opérations immobilières de très grande envergure et la modernisation de ses équipements, dont 800 millions d'euros dédiés à la mise en œuvre du nouveau CHU de Bordeaux. Ce projet élaboré avec les soignants de l'hôpital, porté par les responsables médicaux du CHU et l'ARS Nouvelle Aquitaine, bénéficie du soutien de l'ensemble des élus et collectivités concernés.

Un projet soutenu par le Ségur de la santé et qui bénéficie des nouvelles règles de décisions d'investissement

C'est ce projet ambitieux que vient soutenir le Ségur de la santé en contribuant à hauteur de 240 millions d'euros soit plus d'un quart du budget du nouveau CHU de Bordeaux.

Le ministre a tenu à souligner l'engagement écologique que porte le projet du nouveau CHU de Bordeaux dont les projets immobiliers et architecturaux seront élaborés dans une

démarché d'écoconception : économie d'énergie, limitation des pollutions, intégration des nouvelles mobilités, isolation thermique, etc.

« Le CHU de Bordeaux est un fleuron de notre système de santé, dont l'excellence n'est plus à démontrer. Face à la crise, il a fait preuve d'une solidarité exceptionnelle en prenant en charge des patients atteints du COVID venant d'autres régions. Le soutien que nous apportons à sa modernisation vient reconnaître ce rôle précieux que joue le CHU de Bordeaux bien au-delà de la Gironde. C'est aussi une nouvelle preuve de ce que le Ségur de la santé porte comme changement pour l'hôpital, dans l'intérêt des patients comme des soignants. »

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

Le Ségur de la santé en région Nouvelle Aquitaine

- 1 183 millions d'euros de reprise de dette pour les hôpitaux et les investissements dans les établissements de santé et les EHPAD
- 141 000 personnels non médicaux qui ont bénéficié des revalorisations du Ségur
- 8 000 médecins des établissements de santé publics qui ont vu leur rémunération augmenter
- 15 000 étudiants en santé, étudiants paramédicaux et internes ont également vu leurs indemnités augmentées.

Contact presse :

Cabinet d'Olivier Véran

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)